



POUVOIR JUDICIAIRE

C/29032/2018

ACJC/1419/2021

ARRÊT**DE LA COUR DE JUSTICE****Chambre civile****DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021**

Entre

Monsieur A_____, domicilié _____, appelant d'un jugement rendu par le Tribunal de première instance le 7 mai 2020, comparant par Me Catherine KAVADZE, avocate, MEYERLUSTENBERGER LACHENAL, rue du Rhône 65, case postale 3199, 1211 Genève 3, en l'étude de laquelle il fait élection de domicile,

et

Madame B_____, domiciliée _____, intimée, comparant par Me Blaise KRÄHENBÜHL, avocat, DGM Avocats, rue Charles-Bonnet 2, 1206 Genève, en l'étude duquel elle fait élection de domicile.

Le présent arrêt est communiqué aux parties par plis recommandés le 23 novembre 2021.

Vu l'appel formé le 15 juin 2020 par A_____ contre le jugement JTPI/5049/2020 rendu le 7 mai 2020 par le Tribunal de première instance dans la cause C/29032/2018;

Vu l'arrêt ACJC/1416/2020 de la Cour de justice rendu le 5 octobre 2020 ordonnant la suspension de la procédure d'appel, à la demande des parties, la reprise devant intervenir à la requête de la partie la plus diligente;

Attendu que, par courrier expédié le 12 octobre 2021 à la Cour de justice, le conseil de B_____ a sollicité la reprise de la procédure pendante devant la Cour de céans;

Que dès lors, il convient d'ordonner la reprise de la présente procédure;

Que B_____ ayant fait parvenir à la Cour son mémoire réponse par pli du 10 novembre 2021, il n'est pas nécessaire de lui fixer un délai pour ce faire.

Qu'enfin, il sera statué sur les frais et dépens de la présente décision avec l'arrêt au fond (art. 104 al. 3 CPC).

* * * * *

**PAR CES MOTIFS,
La Chambre civile :**

Préalablement :

Ordonne la reprise de la procédure d'appel C/29032/2018.

Réserve la suite de la procédure.

Dit qu'il sera statué sur les frais et dépens avec la décision sur le fond.

Siégeant :

Madame Paola CAMPOMAGNANI, présidente; Monsieur Laurent RIEBEN et
Madame Ursula ZEHETBAUER GHAVAMI, juges; Madame Sandra CARRIER,
greffière.

La présidente :

Paola CAMPOMAGNANI

La greffière :

Sandra CARRIER